



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19180>

Département(s) de publication : **38, 01, 73, 74**

Annonce n° **26-19180**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SPL M TAG

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Clim 1 200K cabine et salle Citadis

Description : Révision 1 200 000 km de 74 groupes de climatisation cabine NEU et 108 groupe de climatisation salle Soprano de 35 Citadis 402 G1

Identifiant de la procédure : 95eb4ed2-a048-486e-a006-bce5ee816cf1

Identifiant interne : 2026-CLIMCITA-00

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Agglomération grenobloise

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Une visite des lieux d'exécution du marché est prévue. Cette visite est non obligatoire pour les candidats. Elle se déroulera dans les conditions suivantes : Une visite organisée le 02/04/2026, débutera à 10h00 sur le dépôt de Gières
Pour information : Dépôt M TAG de Gières - 1 rue des Glairons - 38610 Gières

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,495,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Révision 1 200 000 km de 74 groupes de climatisation cabine FAIVELEY de 35 Citadis 402 G1

Description : Révision 1 200 000 km de 74 groupes de climatisation cabine FAIVELEY de 35 Citadis 402 G1

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50224100 Services de remise en état de sièges pour matériel roulant

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Agglomération grenobloise

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit 2 fois : La période de reconduction n° 1 sera de 1 an. La période de reconduction n° 2 sera de 1 an. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, sera au maximum de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 505,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Justificatifs administratifs : - DC1 ou lettre de candidature Une lettre de candidature et le cas échéant d'habilitation du mandataire par les cotraitants, signée de la personne habilitée à engager le candidat (par chaque cotraitant en cas de groupement) - Déclaration sur l'honneur Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés - DC2 Une déclaration du candidat, à fournir par chacun des cotraitants en cas de groupement, permettant d'évaluer sa capacité, comportant les renseignements et justificatifs visés ci-après ainsi qu'aux rubriques 3 et 4 ci-après. (DC2 ou papier libre accompagné des pièces justificatives) - Situation de redressement judiciaire Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés - Déclaration chiffre d'affaires Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles - Attestation d'assurance Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Justificatifs techniques : - Références de livraisons ou services similaires Liste des principales prestations de fournitures ou services réalisées au cours des trois dernières années avec les montants associés à chaque opération - Références de travaux similaires Liste des travaux exécutés au cours des cinq

dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants avec les montants associés à chaque opération - Déclaration d'effectifs Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques Le titulaire devra se conformer, tant pour la qualité du matériel que pour l'exécution des travaux, à l'ensemble des normes et réglementations en vigueur, notamment : NF EN 50155 - Équipements électroniques utilisés sur le matériel roulant NF EN 50121-3-2 - Compatibilité électromagnétique NF EN 61373 - Essais de chocs et vibrations EN 45545 (parties applicables) - Protection contre l'incendie du matériel roulant NF EN 13129 - Applications ferroviaires - Systèmes de climatisation pour matériel roulant NF EN 14813 - Applications ferroviaires - Conditions climatiques de référence NF EN 378 (parties applicables) - Systèmes de réfrigération - Exigences de sécurité et d'environnement La liste ci-dessus n'est pas exhaustive : il appartient au titulaire de la compléter par toutes normes ou règlements français ou européens complémentaires applicables.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : Valeur technique - Réception des groupes climatisation - Diagnostic initial - Remise à niveau - Tests de sortie - Conformité des pièces - Liste détaillé des livrables - Logistique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Délais - Durée de garantie générale - Temps de traversée - Planning général - Délais en garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°4 : Environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°5 : insertion

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/03/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles L. 2124-3, R. 2124-4 et R. 2161-21 à R. 2161-23 du code de la commande publique.

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Période 1 : 383 800,00 Euros HT Montant maximum Période 2 : 80 800,00 Euros HT Montant maximum Période 3 : 40 400,00 Euros HT Montant maximum

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Judiciaire de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPL M TAG

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPL M TAG

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SPL M TAG

Organisation qui traite les offres : SPL M TAG

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Révision 1 200 000 km de 108 groupes de climatisation salle SOPRANO de 35 Citadis 402 G1

Description : Révision 1 200 000 km de 108 groupes de climatisation salle SOPRANO de 35 Citadis 402 G1

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50224100 Services de remise en état de sièges pour matériel roulant

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Agglomération grenobloise

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit 2 fois : La période de

reconduction n° 1 sera de 1 an. La période de reconduction n° 2 sera de 1 an. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, sera au maximum de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 990,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Justificatifs administratifs : - DC1 ou lettre de candidature Une lettre de candidature et le cas échéant d'habilitation du mandataire par les cotraitants, signée de la personne habilitée à engager le candidat (par chaque cotraitant en cas de groupement) - Déclaration sur l'honneur Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés - DC2 Une déclaration du candidat, à fournir par chacun des cotraitants en cas de groupement, permettant d'évaluer sa capacité, comportant les renseignements et justificatifs visés ci-après ainsi qu'aux rubriques 3 et 4 ci-après. (DC2 ou papier libre accompagné des pièces justificatives) - Situation de redressement judiciaire Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés - Déclaration chiffre d'affaires Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles - Attestation d'assurance Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Justificatifs techniques : - Références de livraisons ou services similaires Liste des principales prestations de fournitures ou services réalisées au cours des trois dernières années avec les montants associés à chaque opération - Références de travaux similaires Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les

plus importants avec les montants associés à chaque opération - Déclaration d'effectifs Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques Le titulaire devra se conformer, tant pour la qualité du matériel que pour l'exécution des travaux, à l'ensemble des normes et réglementations en vigueur, notamment : NF EN 50155 - Équipements électroniques utilisés sur le matériel roulant NF EN 50121-3-2 - Compatibilité électromagnétique NF EN 61373 - Essais de chocs et vibrations EN 45545 (parties applicables) - Protection contre l'incendie du matériel roulant NF EN 13129 - Applications ferroviaires - Systèmes de climatisation pour matériel roulant NF EN 14813 - Applications ferroviaires - Conditions climatiques de référence NF EN 378 (parties applicables) - Systèmes de réfrigération - Exigences de sécurité et d'environnement La liste ci-dessus n'est pas exhaustive : il appartient au titulaire de la compléter par toutes normes ou règlements français ou européens complémentaires applicables.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : Valeur technique - Réception des groupes climatisation - Diagnostic initial - Remise à niveau - Tests de sortie - Conformité des pièces - Liste détaillé des livrables - Logistique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Délais - Durée de garantie générale - Temps de traversée - Planning général - Délais en garantie

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°4 : Environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°5 : insertion

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/03/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles L. 2124-3, R. 2124-4 et R. 2161-21 à R. 2161-23 du code de la commande publique.

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Période 1 : 752 400,00 Euros HT montant maximum Période 2 : 158 400,00 Euros HT montant maximum Période 3 : 79 200,00 Euros HT montant maximum

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Judiciaire de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SPL M TAG

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SPL M TAG

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Lyon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SPL M TAG

Numéro d'enregistrement : 30150323100039

Adresse postale : CS70258

Ville : Grenoble

Code postal : 38044

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : X

Adresse électronique : achatpublic@m-tag.fr

Téléphone : +33 0476206610

Adresse internet : <http://www.tag.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_lbKdYnsqF2

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690111400403

Adresse postale : 67 rue Servient

Ville : Lyon cedex 3

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : tj.lyon@justice.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b0b2024d-85e8-4a56-b067-196fb064bfb8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/02/2026 à 14:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2026